

Discours



Discours de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de l'ouverture du Forum d'Avignon

Avignon, vendredi 5 novembre 2010

Monsieur le Président du Forum d'Avignon, cher Nicolas Seydoux,
Madame la Commissaire, chère Neelie Kroes,
Madame la Députée-Maire, chère Marie-José Roig,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis très heureux d'être une fois de plus parmi vous en Avignon, pour la troisième édition de ce Forum. Un Forum qui a été conçu pour permettre aux milieux de la culture, des médias et de l'entreprise de se rencontrer afin d'imaginer ensemble les moyens politiques ou industriels permettant de protéger et de promouvoir la diversité culturelle, dans l'esprit de la Convention de l'UNESCO de 2005. Le Forum d'Avignon, c'est aussi, depuis sa naissance lors de la présidence française de l'Union en 2008, un projet européen et international. C'est mettre de côté, le temps d'un dialogue, les logiques de profit, les réflexes nationaux, pour prendre ensemble la mesure du tournant numérique et de son impact considérable sur toutes les dimensions de la culture.

Depuis au moins quinze ans et la montée en puissance de l'internet, nombreuses furent les rencontres sur la notion de « société du savoir » et l'économie de l'immatériel, sur la stratégie de Lisbonne pour une économie compétitive de la connaissance et sa reprise dans la stratégie européenne 2020. Dans le spectre très large des enjeux liés au tournant numérique, on croise aussi bien des débats de micro-économie sur l'émergence de modèles viables pour les entreprises, des questions de droit et de gouvernance globale touchant au commerce international et à la propriété intellectuelle ; mais ce sont également des transformations de fond qui se jouent, relevant de l'anthropologie des pratiques culturelles et d'une nouvelle écologie de l'esprit.

Une fois de plus, la théorie et le lexique ont souvent un train de retard sur les révolutions technologiques en cours. On entend encore beaucoup parler de « l'aube » d'une ère nouvelle, alors que la journée du numérique est déjà bien avancée. Pour autant, ce retard a ses vertus : il correspond au temps de la réflexion. Les réunions de tout type se multiplient, les efforts des prospectivistes aussi, guetteurs de tendance et de « signaux faibles », et pourtant, rares sont les entrepreneurs, les créateurs, les décideurs, ou les citoyens du net qui peuvent se targuer en toute honnêteté d'y voir clair – sauf à jouer le jeu, très souvent intéressé, de la prophétie auto-réalisatrice, au profit de nouveaux apôtres qui veulent avant tout vendre leurs tuyaux ou leur « business model ». Face à eux, on trouve parfois des héros de Western tardif, toujours à cheval tel James Coburn dans Il était une fois la révolution, qui tentent de ne pas voir que la modernité et la voiture ont déjà fait leur apparition.

À rebours des postures performatives et du clinquant des certitudes, j'adopterai avec vous le chemin de la modestie et la prudence, pour parcourir la ligne de crête de quelques constats simples sur lesquels, je crois, on peut s'accorder concernant le tournant du numérique.

Contact presse

Département de l'information et de
la communication

01 40 15 74 71
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

www.culture.gouv.fr

Une révolution cognitive est en cours

À nouveau avec vous, je voudrais rendre visite à « la pharmacie de Platon ». Dans le mythe de Theuth, quand le pharaon Thamous reçoit l'écriture en présent de ce dieu inventeur, il en perçoit d'emblée la double contrainte. À ses yeux l'écriture est, pour le savoir et la mémoire, un pharmakon, dont Jacques Derrida dans un texte célèbre nous rappelait qu'il signifie en grec à la fois remède et poison. Le monde des épopées transmises oralement, la sacralité de la parole, plus rien ne sera jamais comme avant. Qu'en est-il aujourd'hui ? On retrouve les thèmes principaux que Platon abordait dans le Phèdre : nos nouvelles prothèses créent chez nous un souci de la perte, comme la tablette d'écriture pour Pharaon. Ce sont d'autres tablettes, bien plus sophistiquées, dont nous disposons désormais, mais qui génèrent le même sentiment, mêlé, d'une très forte libération et d'une perte peut-être irrémédiable. La perte du temps, notamment, est probablement la plus propre à notre tournant technologique : le temps passé à trier des contenus et à se reconstituer une grammaire, le temps perdu à zapper, à ne pas pouvoir se fixer, le tout au profit d'un consumérisme culturel appauvrissant et au détriment du temps de l'appréciation, du qualitatif, comme l'a noté très justement Bernard Stiegler.

À ce souci de la perte s'ajoute celui des nouvelles dominations. L'anthropologue Jack Goody avait parlé dans son ouvrage *La raison graphique de la mise en tableau du monde par l'écriture*, dès l'époque moderne et avant l'industrialisation : peut-être assiste-t-on à une mise en tableau du monde d'un nouveau type, où les exclusions se joueront non seulement sur l'accès ou non aux nouvelles technologies, mais également à leur maîtrise. La fracture numérique, ce n'est pas seulement une question d'équipement ; c'est aussi une affaire d'acquisition de compétences, d'une nouvelle approche du savoir.

Ces inquiétudes, nous les connaissons bien. Nous n'avons pas encore les moyens de savoir si le formidable remède de l'accès et de la vitesse l'emportera sur le poison de l'abondance et de la perte du temps.

Une révolution pour les créateurs

La même ambiguïté est perceptible dans le domaine de la création. Le tournant numérique offre à coup sûr des possibilités formidables pour les créateurs : une capacité démultipliée à toucher leurs publics, bien sûr ; la perspective, aussi, de voir émerger la possibilité de produire des œuvres en réseau, avec des modalités adaptées de gestion des droits d'auteur – avec par exemple la participation cette année de Creative Commons, nous aurons probablement un débat riche entre les tenants de l'open source et ceux qui défendent, pour les industries culturelles, des lignes plus classiques. Pour l'heure, les modalités de financement des créateurs sur le net restent encore incertaines. Là aussi, le pharmakon frappe à la porte : pour une visibilité démultipliée, l'horizon de la rémunération reste encore bien brumeux. Bien avant les années MySpace, on peut voir, dans la correspondance de Joseph Haydn et de Mozart, combien ces compositeurs étaient eux aussi préoccupés par la sécurité de leurs revenus, eux qui essayaient les plâtres de la mise en place du droit d'auteur.

On pourrait encore décliner l'ambiguïté du remède et du poison pour bien d'autres domaines où le tournant du numérique connaît un impact maximal. Je pense bien sûr à la révolution qu'il implique pour les médias et le journalisme. Derrière l'accélération de la transmission, sans doute aussi fulgurante que celle qui avait autrefois porté Martin Luther et les feuilles volantes de la Réforme, se pose là aussi la question du financement incertain, dans un horizon où l'instabilité d'un paysage en pleine recomposition, du papier aux écrans, suscite des inquiétudes légitimes.

Le lecteur est concerné, lui aussi, par le trop plein d'informations, quand l'accès devient l'excès. La prière de l'homme moderne dont Hegel parlait à propos de la lecture matinale du journal se joue désormais bien différemment ; elle est devenue une prière connectée, branchée, tout au long de la journée. De manière générale, qu'il s'agisse de lire, d'écouter ou de voir, c'est bien à une révolution des pratiques culturelles que l'on assiste. L'individualisation et l'atomisation des pratiques en ligne du lecteur, de l'auditeur, du spectateur, sa solitude et son manque de repères parfois, s'accompagne aussi d'une liberté inouïe : celle de pouvoir accéder à des contenus de tous horizons et du monde entier.

Avec le tournant numérique, la tablette que Theuth remet à Pharaon s'est transformée en pilule dans nos mythologies modernes : c'est le choix que Neo, dans Matrix, doit faire entre la pilule rouge et la pilule bleue, entre l'ignorance et le savoir - à ceci près qu'il n'en y aurait qu'une seule, bleue et rouge à la fois. Que faire quand nous l'avons, tous ou presque, avalée, du moins dans nos pays industrialisés ? Tout d'abord, peut-être, nous garder des nouveaux fétichismes que la technologie peut produire, et ne pas prendre les tuyaux pour des contenus. Nos écrans, qu'ils soient, petits, grands, plats, portables ou non, sont avant tout des instruments au service de chacun. Ils peuvent d'ailleurs parfois produire des œuvres singulières, comme celle de David Hockney, qui a su reprendre des techniques de dessin vieilles de Dürer sur des iPhone ou des iPad, en jouant sur les nouvelles possibilités offertes par ces supports.

Nous avons, en France, très largement pris le virage du numérique ; nous mesurons les chances extraordinaires dont il est porteur, et les défis qu'ils posent. Les acteurs publics comme privés s'en sont pleinement emparés. Reste à savoir, face aux quelques constats que je viens d'évoquer, quelles sont les responsabilités que nous devons porter ensemble. J'en rappellerai ce matin quelques unes avec vous.

Garantir l'accès

Tout d'abord, celle de garantir l'accès aux biens et services culturels en ligne. Je n'affectionne pas particulièrement le terme de « fracture numérique » : dans le novlangue global, les fractures et les « gaps » se multiplient. Il n'y aurait plus de problèmes, il n'y aurait que des fractures à réduire. Le tournant du numérique, c'est une nouvelle dimension pour une vieille histoire, celle de la production des inégalités. Comme l'indique l'une des études produites à l'occasion du Forum, le chemin de la démocratisation des accès à la culture via les médias numériques est encore long, et les disparités, au niveau local comme au niveau global, ne sont pas prêtes de se résorber si l'on se contente de rester les yeux fixés sur la seule augmentation générale des taux de connexion. Sur ce point, la

responsabilité des pouvoirs publics est essentielle, au niveau local et national comme au niveau global.

Ne pas perdre la mémoire du monde, et « archiver l'avenir »

Parmi les défis que nous pose le tournant du numérique figure également en bonne place la préservation du patrimoine écrit et audiovisuel. La numérisation nous offre la chance d'en faire un patrimoine d'autant plus vivant que son accessibilité sera démultipliée. C'est, comme vous le savez, une priorité pour mon Ministère et pour l'Etat, qui a décidé de consacrer une partie importante du Grand Emprunt, 750 millions d'€ en l'occurrence, aux investissements en faveur de la numérisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs, dans le cadre de partenariats public-privé.

La numérisation des contenus, c'est aussi, au niveau de l'Union, celle des bibliothèques virtuelles et notamment d'Europeana, à laquelle nous pourrons, j'espère, donner prochainement un second souffle. À ce titre, Madame la Commissaire, soyez sûrs que je prendrai connaissance avec la plus grande attention des conclusions du Comité des sages que vous avez créé sur les enjeux de la numérisation.

Parmi ces enjeux, je voudrais rapidement évoquer la question des moteurs de recherche et la reconfiguration complète du métier d'archiviste qu'ils impliquent. Disposer de différents moteurs de recherche, c'est bénéficier d'une pluralité d'approches ; c'est se donner les moyens de pouvoir se servir, sur l'ensemble des savoirs, de plusieurs cartographies. À ce titre je me réjouis par exemple de l'accord passé entre une grande compagnie internationale de communication et la Bibliothèque Nationale de France pour l'indexation de ses ouvrages numérisés. Pour autant, je dis cela sans aucune diabolisation de telle ou telle grande entreprise de l'industrie culturelle, dont la puissance et la capacité d'innovation nous ouvrent sans aucun doute de très belles perspectives de partenariats ; mais il est bon, parfois, de rappeler que la régulation n'est pas un concept du passé, et que l'Etat doit plus que jamais jouer son rôle de garant de l'intérêt collectif. Le maintien, par ailleurs, d'une pluralité d'acteurs ne peut être qu'un bienfait pour tous ceux qui sont concernés par cette numérisation, qu'il s'agisse des établissements publics, des entreprises ou des chercheurs impliqués. C'est à plusieurs - et non à deux - qu'il nous faut tirer les conséquences de cette réinvention de la conservation et de l'indexation qui se déroule en ce moment, afin de mieux « archiver l'avenir », pour reprendre la belle expression de Milad Doueïhi.

La force des nouveaux classements, le besoin d'évaluer pèsent aussi, bien sûr, sur la diversité linguistique. En tant que Ministre de la langue française, je pense en particulier aux chercheurs, désormais jugés sur leurs taux de citations en ligne, dans des publications essentiellement en anglais. S'il y a bien un domaine où le spectre de l'uniformisation ne se résume pas à un épouvantail facile, c'est bien celui des modalités linguistiques de conceptualisation, notamment pour les sciences humaines et sociales, et en particulier dans des pays où elles s'ancrent historiquement dans un terreau théorique très productif, comme c'est le cas par exemple en France et en Allemagne. Je ne dis pas cela pour agiter le chiffon rouge du français contre l'anglais, ou pour contester vainement la fonction véhiculaire formidable assumée par l'anglais, bien au contraire. Mais les langues sont porteuses de façons de penser, et favoriser la

production en français dans le domaine des sciences humaines, c'est là aussi se donner les moyens de préserver plusieurs angles de vue pour déchiffrer le monde. La Délégation générale de la langue française et des langues de France étudie actuellement les possibilités qui s'offrent à nous pour soutenir la traduction et la mise en ligne en anglais de cette production scientifique française, suivant un principe simple : traduire et mettre en ligne en anglais pour pouvoir penser en français – tout en garantissant au chercheur la visibilité internationale dont il a besoin. Cela pourrait concerner tout aussi bien le chinois, l'arabe ou le néerlandais mais aussi, paradoxalement, l'anglais .

Un autre défi majeur du tournant du numérique, c'est la nécessité d'assurer le dynamisme et le pluralisme de la création. C'est l'objectif du dispositif que je mets en place avec l'HADOPI, dont je rappelle la fonction avant tout pédagogique et préventive, et le lancement d'opération comme la carte musique. La créativité n'est pas en soi une énergie renouvelable ; elle est une source qui peut très vite se tarir, au même titre que la diversité de l'offre, si les conditions ne sont plus réunies pour un financement minimal. Force est de reconnaître que pendant plusieurs années, les partisans de la gratuité des contenus en ligne étaient porteurs d'un message séduisant : les biens culturels appartiennent à tous, et doivent échapper à la logique marchande. Qui, par principe, s'opposerait à une telle proposition, qui a en plus le mérite moral de reconnaître qu'un bien culturel n'a en soi pas de prix ? Mais à goûter du doux frisson de ce qui parfois apparaît comme une subversion finalement bien consensuelle, on oublie au passage les créateurs qui ont subi le piratage de plein fouet. Au regard des ravages que ce dernier a entraîné ces dernières années sur le financement de la création et la préservation de sa diversité – je pense évidemment en premier lieu au secteur de la musique -, les derniers partisans de la « gratuité à tout prix » ressemblent de plus en plus, pour reprendre le bon mot de Philippe Muray, à des mutins de Panurge. Heureusement, l'époque où l'on imaginait, dans une sorte d'emballement sur l'économie de l'immatériel, que la gratuité règnerait sur l'ensemble de ce qu'on appelle les « contenus » culturels, tant pour leur production que leur consommation, est en grande partie révolue, et la gratuité a perdu de son lustre. La question de la rémunération des créateurs et de la valeur desdits contenus a repris sa place centrale dans un débat qui vise à articuler offre numérique légale et dynamisme des filières culturelles de nos économies. Je profite de cette occasion, Madame la Commissaire, pour saluer l'avis favorable que la Commission a émis pour la mise en place de la carte musique en France, en entérinant sa compatibilité avec le régime communautaire des aides d'Etat.

Soutenir les industries culturelles et créatives

Défendre l'offre légale contre le piratage, ce n'est pas, bien sûr, céder pour autant à la logique du tout marché. Le tournant du numérique nous amène à repenser le rapport entre le secteur privé et la puissance publique, dont la position ne saurait se contenter de garantir et surveiller. L'esprit des partenariats public-privé que je défends s'inscrit dans une démarche dynamique de soutien des industries culturelles et créatives, notamment le tissu des TPE et des PME qui doivent être en mesure d'apporter au secteur toute leur capacité à innover.

Je prendrai l'exemple d'un secteur émergent : le livre numérique. Le Sénat, comme vous le savez, vient d'adopter une proposition de loi relative au prix unique du livre homothétique, afin de prévenir les effets de concentration excessive qui pourrait nuire notamment à la diversité de la création. Nous souhaiterions, Madame la Commissaire, sensibiliser dans les prochains mois d'autres Etats membres de l'Union à cette démarche.

Nombreux sont les domaines où l'intervention de la puissance publique est plus que jamais nécessaire : je pense par exemple à la TVA à taux réduit pour les biens culturels en ligne. Il en va du pluralisme de la diffusion : qu'il s'agisse du livre, de la musique ou de la vidéo, les nouveaux services de distribution d'œuvres culturelles en ligne sont encore à la recherche d'un modèle économique viable, et doivent pouvoir bénéficier d'un environnement fiscal favorable, comme c'est d'ailleurs le cas au Japon ou dans une grande partie des Etats-Unis. Nous souhaiterions donc, comme vous le savez, Madame Kroes, que la directive sur la TVA permette aux Etats qui le souhaitent d'appliquer des taux réduits sur les biens culturels en ligne. C'est pour moi, comme pour le Président de la République, un enjeu culturel et économique essentiel pour notre pays et nos partenaires européens.

Accompagner les nouvelles pratiques

Je souhaiterais enfin que dans une rencontre comme le Forum d'Avignon, nous ne perdions pas de vue l'apport d'un acteur essentiel : je veux parler de la société civile. Les associations, les agitateurs d'idées, les bloggeurs et les faiseurs d'opinion forment la population bigarrée de cette ensemble sous lequel on continue à rassembler, par commodité, toutes les énergies créatrices qui ne relèvent de fait ni de la puissance publique ni du monde de l'entreprise. Si je parle de la société civile, c'est parce que cette vieille dame de la philosophie politique connaît une nouvelle jeunesse grâce à l'internet. Des blogs aux réseaux sociaux, il existe un formidable potentiel pour l'émergence de communautés d'amateurs, pour l'analyse partagée, pour la contribution à la critique, qu'il s'agisse de musique, de littérature, de cinéma ou de jeu vidéo. En donnant les moyens techniques et en ressuscitant l'envie de croiser les regards, le réseau favorise la multiplication de ce que j'appellerais des communautés de goût. Encourager cette dynamique, c'est se donner les moyens de tourner plus vite la page du consumérisme, de la perte de temps que j'évoquais plus tôt, de la noyade dans la superficie du virtuel. Ces communautés de goût en ligne constituent l'une des formes la culture pour chacun qui est en train de se construire : le devoir de la puissance publique, c'est alors de se tenir le plus à l'écoute possible des bonnes idées qui émergent du côté de ces nouveaux réseaux, pour les soutenir, leur donner corps, en faire de « bonnes pratiques » au sens littéral du terme. Favoriser la culture pour chacun, c'est aussi cela : remettre le qualitatif au centre des pratiques culturelles dont l'individualisation est accrue par les nouveaux supports, pour le meilleur et pour le pire de notre nouvel âge industriel : l'extraordinaire liberté de choix, la profusion de l'offre, d'un côté ; de l'autre le « consumérisme podcast », la solitude et l'illettrisme online. Accompagner et contribuer à structurer les nouvelles pratiques en ligne, c'est là l'un des thèmes de la consultation sur la culture pour chacun que je suis en train de lancer aux niveaux régional et national auprès des acteurs de la culture.

Faire émerger les idées, les exposer, en débattre, c'est justement la mission ambitieuse de ce Forum, dont la programmation s'annonce une fois de plus très prometteuse. Je tiens à saluer chaleureusement ses organisateurs pour la qualité de leur travail leur engagement sans faille, en particulier Laure Kaltenbach et son équipe. Je salue également les cabinets d'études qui ont préparé le terrain pour ces deux journées de discussion et de rencontres, sur des sujets aussi variés que la création de valeur dans le monde numérique et le micro-paiement, sur les écrits à l'ère du numérique, sur la culture et le développement des territoires, et sur l'accès et les pratiques culturelles en ligne. Les débats qui suivront vont à coup sûr nous aider à y voir plus clair dans les partenariats entre acteur public et secteur privé que nous pouvons et nous devons monter, tant aux niveaux local et national qu'europpéen et international, si nous voulons faire en sorte que la préservation et la promotion de la diversité culturelle ne soient pas de vains mots.

Je vous remercie.